



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet du Nord

Direction départementale  
des Territoires et de la mer du Nord

Service Économie Agricole

## PUBLICITÉ

relative à une demande d'autorisation d'exploiter  
au titre du

### CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES

conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du  
code rural et de la pêche maritime

#### Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 2020-59-0105

Date de la demande : 20/03/2020 Nom du demandeur : MONSIEUR BENOÎT DEMEY

"En application de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, et en particulier son article 2, la date limite de dépôt des demandes d'exploiter est fixée au 24 août 2020.

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

Communes	Références cadastrales	Superficies	Nom des propriétaires
<b>PRADELLES</b>	ZD16	0,2410 ha	COMMUNE DE PRADELLES
	ZD17 ZD18 ZE22	26,1467 ha	MME THERESE LEROY INDIVISION LEROY
	ZD15	2,0458 ha	M DIDIER REUMAUX-DEQUIDT
	<b>Superficie totale</b>	<b>28,4335 ha</b>	

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDTM du département du Nord  
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la préfecture du Nord ou celui de la Préfecture de région.